

**REDACTION:**  
58 Rue Saint-François-Xavier  
Chambre 8

**Administration:** 161 rue Saint-Denis  
Tél.: Est 893. Atelier, M. 7309

**ABONNEMENTS PAR LA POSTE**

	Canada	Etranger
Un an	\$2.50	\$3.50
Six mois	1.50	1.75

CONTRE TOUS LES ABUS ET TOUTES LES INIQUITES

# LE MATIN

POLITIQUE ET LITTERAIRE

BONNET BLANC: BLANC BONNET

L'hon. Alexandre Taschereau a eu une entrevue secrète avec Médéric Martin au commencement de la semaine. Si, par miracle, Médéric était réélu, le premier ministre lui donnerait un ministère, le couvrirait d'honneur. Un vote pour Médéric, c'est encore un vote pour l'affreux régime Taschereau.

Journal d'avant-garde

Directeur: ROGER MAILLET

## MEIGHEN, KING OU ... QUI?

par Armand Lavergne

Depuis 1921, le parti libéral détient le pouvoir à Ottawa. Les soixante-cinq députés du bloc québécois, forment son groupe le plus compact. A part quelques rares exceptions, le reste du parti au pouvoir se compose des anciens unionistes, revenus vers la crèche libérale, après le choix de M. Mackenzie-King comme premier ministre; ces derniers n'ont rien abandonné de leurs anciennes convictions impérialistes ou de leurs préjugés. Ils sont même toujours doués de leur formidable appétit.

Donc, de quelque côté que nous nous retournions, nous, nationalistes, nous nous trouvons en face de la même doctrine impérialiste: chez les "rouges", avec des variantes à l'infini de la gamme, suivant les provinces; chez les "bleus", il faut leur rendre ce témoignage, avec au moins la franchise de leur pensée.

Et, au risque de passer pour "un gobe-mouche en piètre posture", j'aime encore mieux avoir affaire à un adversaire déclaré et attaquant en face qu'à celui qui, à l'occasion, abonde dans mon sens pour mieux me faire, dans le dos, le coup du père François.

Avec le premier, il y a chance que je voie venir et puisse me protéger; avec le second, je suis certain d'être étreint.

\*\*\*

Au point de vue de la franchise, il y aurait bien des choses à dire en faveur du chef conservateur, et quelques-unes aussi, d'un tout autre genre, sur le compte des principaux lieutenants (?) de M. King, comme les Fielding et tutti quanti.

Il serait même à propos de nous rappeler que si nous sommes dans l'impérialisme jusqu'au cou, c'est le grand Canadien, Sir Wilfrid, qui nous y a fourrés, tant par ses belles paroles à Londres, en 1897, que par son acte sanglant de 1899, lors de la guerre anglo-boer, sans oublier la marine de 1911, date où, pour la première fois, fut posé en principe et en noir dans un statut canadien le principe reconnu de la participation aux guerres impérialistes.

En 1917, comme en 1921, les farouches libéraux du Québec, semblables aux "farouches" nationalistes de 1911, promettaient de tout chambarder. Le peuple les a crus. Leur première, leur seule idée fut de se précipiter dans les bras de ceux qu'ils dénonçaient la veille. L'on vit alors libéraux canadiens-français et libéraux unionistes anglais se regarder cyniquement, avec le même sourire entendu et serene des deux augures de l'antiquité.

Et depuis?

Que s'est-il passé à Ottawa? Si nous en croyons le *Devoir* et le *Droit*, journaux dont personne ne peut soupçonner l'indépendance, le désintéressement ou la sincérité, "l'éternelle persécution du français dans l'administration fédérale se poursuit comme aux plus beaux temps du régime tory! Pour désagréable, basse et repoussante qu'elle nous apparut toujours, elle n'en est pas moins surprenante sous un régime libéral."

Cette affirmation est la répétition des termes mêmes du *Soleil*, en date du 28 octobre 1922. Ce dernier témoignage est certainement un terrible, mais convaincant aveu.

Et cela arrive quand nous comptons soixante-cinq députés, bloc solide de la province de Québec.

Jamais notre influence n'a été aussi nulle, jamais notre langue n'a été aussi méprisée dans les services publics fédéraux.

Combien y a-t-il des nôtres, qui restent sous-ministres ou chefs de cabinets?

A peine deux ou trois sur dix-neuf, et encore, sur ce nombre, l'un d'eux n'est-il Canadien-français que de nom...

A l'imprimerie de l'Etat, partout, les fonctionnaires congédiés les premiers sont ceux de notre langue, alors qu'on garde de préférence des immigrés récemment arrivés.

J'avais rêvé, espéré, et que d'autres avec moi, que le bloc québécois aurait pu imposer la réforme légitime, nécessaire, du bilinguisme sur les timbres et les monnaies.

Sauf chez M. Bureau, qu'il convient de féliciter pour sa tentative de franciser les timbres d'accès, il n'en a pas été question.

Qu'avons-nous donc gagné au change, et quelle amélioration l'appui unanime donné par la Province au parti libéral a-t-il déterminé dans la situation de notre race?

Qu'a fait ce dernier pour réaliser les réformes, qui, je le répète, sont nécessaires à la création d'une mentalité canadienne, d'un sentiment vraiment national?

Quel effort ont tenté les chefs libéraux anglais? Aucun.

J'ignore si M. King, lui, s'en soit jamais préoccupé; mais je ne veux pas être de ceux qui, avec un sarcasme vraiment par trop facile, ridiculisent "le français de fraîche date" de M. Meighen.

Au moins à ses compatriotes prêché-t-il l'exemple? Et sa préoccupation de parler notre langue, fut-elle inspirée par le seul souci des intérêts de son parti, n'en indiquerait pas moins une véritable évolution vers l'idéal canadien et une reconnaissance de notre existence dans la vie nationale.

Je serais aussi heureux de constater semblable souci chez l'honorable M. King, mais l'opinion ne m'en a pas été fournie.

Pour ma part, je crois avoir donné quelques preuves de dévouement désintéressé à la défense des droits de notre langue, et je ne puis m'empêcher de féliciter M. Meighen, et de croire qu'un jour, plus prochain qu'on ne pense, Dieu et le peuple canadien béniront ses efforts.

\*\*\*

Maintenant, au point de vue économique, où en sommes-nous?

La stagnation des affaires, le nombre croissant

(Suite à la même page)

## Médéric Martin? Non, mais tu parles d'un m... cochon!

Incroyable! dites-vous? Voyez nos preuves!

Discours affreux! — Syllepse, hypallage, litote, Fréménit, je montai sur la borne Aristote, Et déclarai les mots égaux, libres, majestueux. Tous les envahisseurs et tous les ravageurs, Tous ces tigres, ces huns, les scythes et les daces N'étaient que des toutous auprès de mes audaces; Je bondis hors du cercle et brisai le compas. Je nommai le cochon par son nom; pourquoi pas, Victor HUGO. ("Les Contemplations").

Des esprits distingués se plaignent périodiquement de la peur que les Canadiens-français semblent avoir des mots. Nos adversaires les plus irréductibles reconnaissent toutefois que le MATIN, à défaut d'autres qualités, ne partage pas cette frayeur. Nous eûmes déjà la rare joie d'appliquer le mot de Cambronne au mufle aristocratique du tzar québécois au moment où celui-ci promenait sur la presse libre son oeil torve et triomphant; nous avons, en maintes circonstances, dit, haut et clair, ce que nous pensions de certains aspects de la chose publique; nous avons, "de la périphrase écrasant les spirales", parlé sans fions ni ambages: l'approbation de notre conscience jointe aux encouragements qui commencent à nous arriver de toutes parts nous exhortent vigoureusement à continuer. Nous continuons.

\*\*\*

Que n'a-t-on pas dit ou écrit sur le compte de Médéric Martin? Cet homme aura traversé des lacs de sanie, des mers de boue avec la parfaite aisance d'une moule vermineuse; cet homme aura franchi l'aigre ruisseau du ridicule, les fleuves du sarcasme, des torrents de nasardes avec la désinvolture du butor endurci; cet homme, on l'aura, pendant des années, traité de grotesque individu, de buisson creux, de bardot néfaste, d'imbécile transcendant, de conscience eczémateuse; cet homme, Jules Fournier a pu le traiter de voleur et se faire acquitter par la Cour d'Assises... A quoi servirait de ressasser ces vieilles épi-thètes à la veille d'une élection?

\*\*\*

Et puis, le coquillage vénénéux ne fait de tort qu'à l'imprudent qui le gobe, le butor ne manque pas de charme, l'automne, en attendant les canards; nous voyons tous les ans, au cirque, de grotesques sires qui nous font rire pour notre argent, (ce à quoi le maire actuel, avec sa toge de 1,650 dollars — une petite fortune! — avec son salaire de 10,000 piastres, avec son Ferdinand à 1,800 thunes — sans les pourboires — ne pourra jamais prétendre. Et puis nous posédons dans notre vieille province de joyeux bardots — tels l'honorable Antonin Galipeault abordant la question ouvrière ou l'échevin Généreux, discutant les problèmes municipaux. Et puis nous avons de puissants imbéciles du calibre de l'honorable Alexandre Taschereau et si le pays n'a pas l'avantage de receler des voleurs intéressants parmi nos politiciens, c'est uniquement parce que le politicien-voleur n'est intéressant dans aucun pays. Le politicien-voleur n'a rien du gentleman cambrioleur. Il manque de "pep", de "spunk", voire de "schproum". Et puis, pourquoi écrivions-nous, malgré l'acquiescement en perspective, que Médéric est un voleur, alors que nous sommes convaincu par le rapport du juge Cannon par exemple, que Médéric est cent fois pire qu'un voleur?

\*\*\*

Si vous voulez dire comme moi, braves lecteurs, nous allons remiser le vieil attirail et suivre le conseil de l'antique romance: "Oublions le Passé". Tenez, nous ne parlerons même pas de l'Affaire du Parc Maisonneuve que Médéric devait tirer au clair; nous ne parlerons pas des forbans du régime québécois qu'il devait occire, des grosses légumes qu'il devait réduire en poussière. Pas d'inutile cruauté. Pourquoi forceriez-vous un homme qui a dans la bouche un solide fauteuil de Conseiller Législatif à réciter la fable de Renard et du Corbeau ou à entonner la Marseillaise?

Il me faut déclarer maintenant que le maire de Montréal, Médéric Martin, est bien, parmi les hommes publics, le plus m... cochon que j'ai eu le déplaisir de rencontrer.

Mais il ne suffit pas, vous le comprendrez comme moi, d'écrire en toutes lettres que Médéric Martin est un m... cochon: il faut prouver cela. (1)

Eh bien, au risque de passer pour un lâche scribe, je refuse absolument de prouver que notre premier magistrat est un m... cochon: j'aime mieux laisser à Médéric la tâche désagréable de prouver lui-même que le maire de Montréal est un damné pourceau.

Que Médéric, depuis qu'il a quitté l'état de manufacturier pour embrasser la carrière politique, soit parvenu à s'amasser un magot rondelet, personne ne l'ignore. Est-ce en se dépensant pour la cause sacro-sainte du prolétariat que

(1) — N.B. — POUR NOS LECTEURS ETRANGERS. L'expression "maudit cochon", grammaticalement française, n'a pas, chez les Canadiens, le sens littéral que lui prête le dictionnaire. Je ne saurais exprimer par des équivalents la nuance mystico-catholico-juive de ces deux mots qui, logiquement, devraient s'écrire avec un trait d'union. "Maudit-cochon" est large comme l'acier et haut comme Rabelais. Bien que d'un usage courant chez les professionnels de la rue Saint-Jacques (les mêmes, évidemment, qui les premiers, y trouveront de l'attrait), voyez cependant que le jour où M. Edouard Montpetit écrira "maudit cochon" dans la "Revue Trimestrielle", c'est qu'il traitera de l'Anti-Christ en personne.

(Suite à la même page)

## L'HOMME A DEUX FACES HIER AUJOURD'HUI



MEDERIC MARTIN: (hurlant)  
"Je sais que j'ai un rôle à remplir et je ne fais que commencer. Je vais chasser les voleurs du Temple et lancer un cri à Montréal et à toute la province dont les gouvernants de Québec ont trompé la confiance."

"Vous allez voir que ceux qui ont été traités au peuple seront démasqués! Patience! Ils ne s'en paieront plus à vos dépens. (1er mars 1918.—La Patrie, 2 mars, 3e page.)"

"Ce n'est pas la haine ni l'ambition qui me font agir, mais il fallait que quelqu'un fit cette besogne et j'en accepte la tâche. (à l'école Stuart.)"

"Il y a une bande de bandits à Québec et c'est le temps de le dire. (26 février 1918.—La Patrie, 27 février, 8e page.)"

"Il est temps de montrer à ce kaiser (le premier ministre) et à ses députés-moutons qu'ils sont allés assez loin."

"On essaye de me tenir et de me ridiculiser. Mais qu'importe ce que diront Gladu, Gauthier et Quéry. Je n'ai pas eu peur des trois mousquetaires de Gouin. Je fais une lutte sans merci. Je passerai les obstacles, et les élections finies, J'IRAI BRISER LES IDOLES A QUEBEC. (15 mars 1918.—La Patrie, 16 mars, 1ère page.)"

"Changez donc! Changez donc ces gens-là à Québec, tous ces politiciens-profiteurs! (28 février 1918.—La Patrie, p. 1.)"

(1) — Pourquoi ce silence sépulchral?

## COMMENT ON SALIT UN TITRE DE MAIRE — UNE PREUVE IRREFUTABLE!



Montréal, le 30 novembre 1923.

Monsieur Louis Hamelin,  
1086, rue D'Amontigny Est,  
Montréal.

Cher Monsieur,

La présente est pour vous donner avis que vous devrez quitter mon logement d'ici à lundi prochain 3 décembre 1923. Je ne veux plus avoir à faire des voyages à la douzaine tous les mois pour toujours trouver votre porte fermée à clef sans pouvoir obtenir le paiement de mon loyer.

Votre bien dévoué,

LE MAIRE DE MONTREAL,

M. Maillet

# CHANGEMENTS MODERES DANS LA LOI

## Notre futur dépend de la Co-opération organisée

### L'action unie basée sur la Justice est toujours irrésistible.

Les modifications à la loi consenties par le gouvernement sont les suivantes:

1. Licences réduites de \$300.00 à \$200.00 pour les salles manger d'hôtels dans les cités de Montréal et de Québec.
2. Licences réduites de \$150.00 à \$100.00 pour les salles manger d'hôtels dans les autres cités et villes.
3. Licences réduites de \$100.00 à \$50.00 pour les salles manger d'hôtels situés ailleurs.
4. Est aussi réduite la licence de magasin pour la vente de la bière à Montréal et à Québec. Elle est maintenant de \$25.00 et 125% de la valeur locative annuelle des locaux. Le nouveau tarif sera de \$25.00 et 100% de cette valeur locative. L'impôt minimum annuel est réduit de \$300.00 à \$250.00.
5. Dans toute autre cité que Montréal et Québec, l'impôt est réduit de \$300.00 à \$225.00.
6. Dans toute ville, l'impôt est réduit de \$225.00 à \$175.00.
7. Dans toute autre partie de la Province, la licence de magasin est réduite de \$150.00 à \$100.00 par année.

Les autres changements, quant aux réductions, sont que dans les cas des tavernes, l'impôt présentement en force à Montréal sera également appliqué à Québec. Cet amendement est nécessaire parce qu'à Québec, les officiers de la Commission des Liqueurs avaient établi leur tarif non seulement d'après le local occupé par la taverne même, mais d'après tous les locaux comportant une porte de communication. Ces changements seront en vigueur à partir du 1er Mai 1924.

#### APPRECIATION VERBALE

Voilà, en résumé, les réductions autorisées par le gouvernement. En les examinant avec soin, on s'aperçoit que le mot "taverne" y brille par une absence à peu près complète. Dans le rapport du dernier débat de la Chambre, on pouvait lire ceci: "Le trésorier, l'Hon. M. Nicol, fit savoir que le gouvernement ne pourrait accorder toutes les demandes de réduction de licence, mais qu'il s'efforcera de rendre justice autant que possible. En dépit des plaintes relatives au prix excessif des licences, il a été agréable de constater avec quel scrupule les financiers d'hôtels et de restaurants à Montréal avaient observé la loi." L'opposition reprocha au gouvernement de n'avoir apporté d'autres changements à la loi que quelques réductions d'impôts.

#### RESSERREZ LES RANGS

Nous devons donc, pour le moment, nous contenter de ce qu'il est agréable à Québec que les propriétaires d'hôtels

et de tavernes observent la loi à Montréal. C'est là, sans doute, une bien piètre fiche de consolation, mais ce n'en est pas moins une reconnaissance formelle, quoique seulement orale, et qui devrait nous inciter à une coopération de plus en plus étroite entre nous, à serrer nos rangs en prévision des luttes futures. On ne saurait donc trop fortement insister sur la nécessité d'une coopération intégrale.

Il faut admettre que nous avons beaucoup tardé à reconnaître qu'aujourd'hui et dans tous les pays, ce n'est que par l'association qu'on pourra effectivement faire reconnaître tout mouvement nouveau. Nous en avons un exemple frappant de l'autre côté de l'océan. Qui aurait dit, il y a seulement dix ans qu'une poignée d'hommes, en Angleterre, où ils constituaient le parti ouvrier d'alors, seraient à la tête du pays, en 1924, dans l'un des pays les plus conservateurs du monde. Celui qui aurait, à l'époque, annoncé cela, aurait passé pour un prophète de pacotille. Rien de semblable n'aurait pu arriver sans un prodigieux effort d'ensemble. Aussi le secret du succès du travail réside-t-il exclusivement dans cette coopération intense, systématiquement organisée dans tous les domaines de l'activité humaine.

Il est remarquable de constater la différence des conditions qui prévalent en notre pays. Actuellement, l'élément travailliste constitue trente-cinq pour cent de la population du Canada, mais n'a que deux représentants à la Chambre des Communes. Pourquoi? Par défaut d'organisation. A peine est-elle à l'état embryonnaire parmi la classe laborieuse.

#### L'ACTION UNIE EST LE PRINCIPE FONDAMENTAL

Il est incontestable que les corps de métiers syndiqués sont bien en avant des autres aujourd'hui. Il faut admettre que nous, sous le rapport professionnel, avons été longs à reconnaître comme primordial ce grand principe de coopération, indispensable à tout groupe d'hommes soucieux d'être pleinement reconnus par un gouvernement. Les demandes sont généralement ignorées à moins d'être appuyées par une action d'ensemble, unifiée, à l'effet de faire sentir que la voix populaire qui sollicite est en passe de devenir dangereuse et irrésistible.

L'effectif de notre association augmentant sans cesse, notre action unitaire s'amplifie en proportion et la nécessité d'une étroite coopération s'impose à nous de plus en plus fortement. Plus ce sentiment grandira parmi nous, plus tôt pourrions-nous obtenir ce que nous revendiquons avec impartialité et justice. On n'obtiendra rien de tangible tant que nous n'en serons pas rendus là.

Le Gardien

Ces cours de Michelet qui ont fanatisé la jeunesse de son temps, il les prononçait avec lenteur et sur un ton de cantilène. C'est l'expression d'un de ses auditeurs, Jules Levallois, qui a tracé une silhouette de Michelet à ce moment d'efflorescence du génie: "Ossature des joues et des mâchoires fortement marquée, tenue grave et un brin coquette, moitié professeur, moitié homme de l'ancien régime, s'exprimant dans la conversation de cette allure cadencée et chantante de sa parole publique. Une fatigue de la poitrine le contraignait à scander sa phrase. Malgré qu'il ait écrit de belles pages sur la joie, on ne l'a jamais vu rire!" Pour d'autres, son masque rappelle un peu le Voltaire de Houdon. Ce masque est mobile, strié de rides précoces. Ses cheveux ont blanchi quand il avait à peine trente ans, ce qui donne un singulier contraste avec la jeunesse des yeux, d'un bel éclat noir. Le portrait de Chenavard qui était chez Michelet rue d'Enfer, le représente frère et émancipé, mais il était résistant et robuste.

On vante sa courtoisie, son ordre, son exactitude. Il a des amis et des plus fidèles. L'affection entre lui et Quinet est fraternelle. Elle débute lorsque Michelet a vingt-sept ans. Aucun nuage n'est passé sur leur confiance et leur dilection. Il n'a pas que des amis de longue date. Il est infiniment accueillant et cela lui réserve parfois des surprises, des désagréments.

Il est en Suisse. Il prépare la *Montagne*. C'est au moment où il est passionné de science et qu'il a délaissé les chartes et les chroniques historiques pour le microscope. Quiconque s'occupe de sciences naturelles lui devient cher. Il a fait connaissance par hasard d'un homme doux, affable, épris d'entomologie. Des personnes du pays s'étonnent. "Savez-vous qui vous recevez?" "Mais un homme intéressant!" "C'est le bourreau de Lucerne..."

"Nous le recevions chez nous, nous l'avions invité à s'asseoir à notre table. Mieux que cela: à partager notre microscope!" C'était le bourreau du canton!" s'exclame douloureusement Michelet.

Sa conversation abonde en formules frappées. "Qu'est-ce que la Grèce? La Grèce est une étoile! elle en a la forme et le rayonnement!" C'est, je crois, Jules Claretie qui citait de lui le propos suivant: La véritable écriture, c'est l'écriture française. Remarque que l'O forme justement le cercle que la terre décrit autour du soleil.

Tout n'a pas été imprimé de ces leçons dont beaucoup ont été des improvisations chaleureuses et éloquentes. Des auditeurs ont gardé un souvenir charmé de certaines de ces évocations. Un dialogue, au cours d'une leçon qui dura sept quarts d'heure, met en scène Scipion l'Africain et TERENCE. A Scipion triste et désolé, se plaignant que Rome ne soit plus Rome, que les vieux Romains accueillent, parmi eux, à leurs droits, à la vie publique, des étrangers, des voisins, TERENCE répond en saluant l'univers qui entre dans les murs de Rome pour la grandeur, l'humanité élargissant le clan. Le propos célèbre: *Homo sum et nihil humani me alienum puto*, prend dans les commentaires de Michelet, un grand sens politique et historique. En même temps Michelet fixe les débuts d'une vaste évolution historique et en précise la date plus avant que ne l'avaient pensé d'autres historiens. Il est heureux de noter un moment de réconciliation des races. N'a-t-il pas dit qu'il avait déjà écrit les réconciliations des dieux et des hommes, de l'homme avec lui-même, la réconciliation de l'homme avec la femme dans l'amour et qu'il dirait à réconciliation de l'homme avec l'homme avec Dieu.

Cet amour de l'humanité, ce désir de fraternité des êtres et des peuples, ce lyrisme social et familial a subi, un certain

# Aux meilleures Maisons de Montréal!

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS! CEUX QUI N'ANNONCENT PAS DANS VOTRE JOURNAL NE DESIRENT EVIDEMMENT PAS VOTRE CLIENTELE. NE LES FORCEZ PAS A L'ACCEPTER. DU RESTE, COMME VOUS AUREZ CETTE SEMAINE BESOIN DE QUELQUE CHOSE, POUR QUOI NE PAS VOUS ADRESSER

Le MATIN publie toutes les semaines une liste de fournisseurs où ses lecteurs et amis peuvent acheter en toute confiance. Le journal n'hésite pas à garantir l'excellence des valeurs que ces industriels, négociants, agents et fabricants mettent sur le marché et les recommande vivement à l'attention de tous. La circulation du MATIN parmi l'élite de notre population lui interdit de publier un grand nombre d'annonces, et c'est très volontiers qu'il sacrifie la quantité à la qualité. En encourageant les maisons, les commerces et les industries dont nous donnons ici une liste aussi complète et en même temps aussi exclusive que possible, les amis de notre journal — à part l'avantage matériel qu'ils ne manqueront pas d'en retirer — aideront non seulement notre oeuvre mais ils participeront au développement intelligent et au bon renom du commerce de la métropole.

<b>COMPTABLE</b> C. A. CINQ-MARS 50 (ouest) rue Notre-Dame, M. 3205	<b>IMPRESARIO</b> BERNARD LABERGE 7051 S.-Jacques, M. 2042
<b>CONFISEUR</b> KERHULU & ODDIAU 184 S.-Denis, Est 2140	<b>IMPRIMEUR</b> AUGER 74 S.-Dominique, Est 9855
<b>CONSTRUCTEUR EN ACIER</b> O. BERGERON 166, Beaudry, Est 522	<b>LIBRAIRE</b> VICTOR GRENIER 24-Bvd. S.-Laurent, M. 1860
<b>CORSETIER</b> C. J. GRENIER & CIE 403 Ste-Catherine E., Est 2220	<b>LUNETTERIE</b> LA CIE NOURY LTEE 283 S.-Denis, Est 3402
<b>COURTIERS EN DOUANE</b> ANTONIO GIROUX & CIE 212 McGill, Main 5633	<b>LUTHIERS</b> L. LAVALLÉE 299 S.-Denis, Est 980
<b>COURTIERS</b> VERSAILLES, VIDRAICRE & BOULAIS, 90 S.-Jacques, Main 7930	<b>MACHINE A ADRESSER</b> ELLIOTT ADD. MACHINE & CO. Ch. 208-263 S.-Jacques, M. 4487
<b>COUTURIERE</b> MADAME CAPPONI 20 Hutchison, Plat. 2096	<b>MECANICIENS</b> DUPLESSIS, BEZIER & VALIQUET 27 S.-Alexandre, Plat. 3464
<b>COUVREUR</b> TURCOT LIMITEE 1631 Clarke, St-Louis 266	<b>MEMBRES ARTISIELS</b> C. MARTIN 36 (est) rue Craig, M. 4732
<b>DECORATEUR</b> G. BRENTA 305 S.-Denis, Est 1866	<b>MENUISIER</b> J. BAYARD 1097 St-André, St-Louis 751
<b>DEMENAGEUR</b> J. E. BAILLARGEON 415 S.-Denis, Est 6400	<b>PAPETIERS</b> GRANGER FRERES LIMITEE 37 Notre-Dame O., M. 8200
<b>DISTRIBUTION (Circulaires)</b> DOMINION MESSENGER & CO. 36 S.-Frs-Xavier, M. 5068	<b>PARFUMERIE</b>
<b>DORURE, ARGENTURE</b> RYAL SILVER PLATE CO. 48 Craig Ouest.	<b>PEINTRES</b> LAVOIE & PAQUET 691 S.-André, Est 1412
<b>EBENISTES</b> BOURASSA & FILS 1613 Notre-Dame E., LaSalle 3352	<b>PHARMACIE</b>
<b>EDITEUR</b> J. E. J. GARAND 185 Sanguinet, Est 6643J	<b>PHOTOGRAPHES</b> DUPRAS & COLAS 115 Metcalfe, Up. 3369
<b>ELECTRICIEN</b> H. TRUCHON 786 Ste-Catherine E., Est 518	<b>PLOMBIRS</b> LA CIE BRUNET LTEE 223 Blvd. S.-Laurent, Est 1853
<b>ENCADREURS</b> LA CIE WISINTAINER FILS 58 S.-Laurent, Plat. 2613	<b>POISSONNIERS</b> STANFORD LTD. 128 Mansfield, Up. 6300
<b>ENCANTEURS</b> FRASER BROS. 453 S.-Jacques, M. 0790	<b>PROFESSEURS</b> INSTITUT LAROCHE, Préparation aux diplômes universit., 303 S.-Denis
<b>ENTREPRENEUR</b>	<b>QUINCAILLERIE</b> OMER DE SERRES 204 S.-Denis, Est 7000
<b>FLEURISTE</b> MADEMOISELLE RODRIGUE à c-té du Théâtre St-Denis.	<b>RELIURE</b> NAT. RULING & BOOKBINDING Co. 18 Hospital, Main 1649.
<b>FONDEUR</b>	<b>REPARATIONS D'AUTOMOBILES</b> J. H. SEGUIN 588 Dorchester Est, Est 719
<b>FOURREUR</b> A. DOSTERT 458 St-Paul Ouest, Main 7989	<b>RESTAURANT</b> LEMAU 89 S.-Jacques, Main 955
<b>HORLOGERIE</b>	<b>SELLIERS</b> LAMONTAGNE LIMITEE 338 Notre-Dame O., Main 8350
<b>JOAILIER</b> MAPPIN & WEBB 352 Ste-Catherine O., Up. 7137	<b>TAILLEUR</b>
<b>FORGERON</b> JEAN FITTES 129 S.-Dominique, Est 6210	<b>TAPISSIER</b>
<b>GARDE MEUBLES</b> J. E. BAILLARGEON 415 S.-Denis, Est 6400	<b>TEINTURIERS</b> DECHAUX FRERES LTEE 661 Montcalm, Est 5000
<b>HUITRES</b> LOUIS NOREAU 8 Craig Ouest, M. 6108	<b>VALISIERS</b> LAMONTAGNE LIMITEE 338 Notre-Dame O., M. 8350

moment, quelque défaveur. On a raillé les hommes de 48 et leurs illusions généreuses, on a semblé naïves, encore qu'elles soient une magnifique imploration à un meilleur avenir.

Michelet qui se reconnaissait le *don des larmes*, avait celui de l'émotion communicative. Il apparaît un être de bonté, et c'est un signe de sa gloire d'être devenu tel après avoir débuté dans la souffrance et la gêne. On sait que son père, imprimeur, avait été ruiné par un décret de Napoléon Ier qui ne voulait plus que soixante imprimeurs en France. Le père de Michelet était parmi les supprimés. Il avait fallu, même pour ne solder que les dettes d'une entreprise arrêtée en pleine activité, travailler à bas prix pour des imprimeurs autorisés à maintenir leurs firmes. L'imprimerie des Michelet était basse et obscure. Une cave, dit-il, le père était pris par les courtils du dehors, la mère malade, s'étant improvisée brocheuse, coupait et pliait le grand-père épuisé vaquait à la presse. Michelet enfant, composait. Sa jeunesse fut dure. Il y eut pu contracter des habitudes d'observation caustique et des rancunes: il s'épanouit en solidarité. Ce furent ses qualités d'enthousiasme qui le sauvèrent. Elles lui rendirent toujours service. Il a conté que Victor Cousin, alors très puissant, voulait s'occuper de son avenir, et, ne manquant pas de finesse, avait démolé quelque égoïsme dans les propositions de Cousin qui l'invitait à élaborer une édition de Saint Bernard qui lui eût pris une dizaine d'années. Mais, des honneurs étaient au bout. Il lui eût fallu renoncer, au moins ajourner, de réaliser ses rêves d'évocation historique. Il refusa. Il eut les honneurs tout de même. Il eut même les honneurs de la Cour, ayant été chargé d'enseigner l'histoire aux princesses, filles de Louis-Philippe. Il n'avait pas encore pris toute sa carrure politique et républicaine. Ardent, il n'est pas sectaire. Sa lutte célèbre contre les jésuites comporte des hautes humoristiques.

Il avait habité rue des Postes. Le logement était pourvu d'un jardin. Le jour de la naissance de sa fille, il y avait planté un cerisier. Il quitta la rue des Postes, où ses ennemis vinrent s'installer. "Ils ont mon cerisier", grondait-il en souriant. A-t-il rempli pleinement son rêve? Il eût voulu être un homme d'action, jouer un rôle plus pratique. Il disait avant la révolution de 1848: "Je vois la France s'abîmer dans une Atlantide!" Pendant que nous sommes là à nous quereller, le pays enfonce!" Evidemment il eût voulu y pouvoir remédier. Il eût souhaité être un héros. Son admiration totale était vouée à Garibaldi. Il eût aimé à en égaler les errances guerrières, à porter la liberté dans tous les coins du monde! Il s'est lamenté, comme Baudelaire, de ce que l'action n'est pas la soeur du rêve. A cet échec de ses ambitions, nous avons gagné de beaux livres.

Son influence sur les écrivains de notre temps n'est pas facile à déterminer, parce qu'elle est générale et diffuse. Mais il est aisé de la saisir chez un Maurice Barrès (la participation des morts à la vie cérébrale), chez un Paul Adam dont le premier beau livre, *Etre*, prend ses sources dans la *Scorie* et qui a pu penser à lui, en écrivant son chef-d'oeuvre, *la Ville Inconnue*, dans sa recherche de raisons d'héroïsme de la race. Il n'est guère possible de se souvenir de Michelet sans songer à Quinet, à leurs entretiens sur la terre d'exil, où Quinet s'était installé assez largement, entretiens ponctués par les cris du sanzonnet à qui on a appris à clamer: "A bas l'Empereur!" à leur communion intellectuelle, à cet admirable poème d'Edgar Quinet, *Ahasvéros* qui, dans notre histoire littéraire, fournit le maillon de la chaîne entre les *Martyrs* et la *Tentation de Saint Antoine*.

Michelet et Quinet sont des figures fraternelles et puissantes. Si un jour un historien, imitant Michelet, commence une leçon ou un chapitre en disant ou écrivant: "Le Grand Siècle... je veux dire le XIXe" il associera Michelet à Quinet, à Hugo, Delacroix, Balzac ou Stendhal.

Gustave KAHN.

## La Mutuelle de Montréal

VOUS OFFRE DES GARANTIES ABSOLUES ET VOUS FAIT FAIRE 35 P. C. D'ECONOMIE SUR VOS PRIMES.

DEMANDEZ A VOIR NOS INSPECTEURS. NOUS N'AVONS PAS D'AGENTS.

### La Cie d'Assurance Mutuelle de Montréal CONTRE LE FEU

Edifice "LA SAUVEGARDE", MONTREAL TELEPHONE: MAIN 6955.

Vous obtiendrez toujours: la meilleure qualité, le service le plus efficace et des prix beaucoup plus bas que les prix courants du marché, en faisant vos achats chez

## Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE 447-449, STE-CATHERINE EST, - MONTREAL

### LES BELLES FOURRURES

Nos nouvelles séries contiennent les modèles les plus récents et les plus distingués, depuis la gracieuse petite cravate en taupe jusqu'au luxueux tour de cou en renard ou en vison.

EMMAGASINAGE DES FOURRURES La maison se charge de l'entretien et de la conservation des fourrures qui lui sont confiées par sa clientèle. CHAS. DESJARDINS & CIE, Limitée 130, RUE SAINT-DENIS

### La Galerie d'Art Moderne

Limitée Oeuvres d'art et encadrement artistique

196, avenue Laurier, Ouest Montréal Téli. St-Louis 1400

# Gin Canadien

Melchers

## CROIX-D'OR

Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

**TROIS GRANDEURS DE FLAÇONS:**

- Gros 42 onces - Prix \$3.80
- Moyens 26 " - " 2.55
- Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co. Limited - Montreal

### ALLIANCE NATIONALE

Cette importante association vient de produire son rapport pour l'année 1923. Ce rapport est des plus intéressants et fait voir que l'Alliance Nationale marche de plus en plus vers la prospérité et qu'elle est en train de devenir l'une des institutions d'assurance-vie et maladie les plus importantes du pays. Elle compte maintenant 35,748 membres; le nombre de certificats émis au 31 décembre 1923 était de 36,461. Ses membres sont recrutés parmi l'élite de la population française catholique du pays et de la Nouvelle-Angleterre. Sachons encourager tout ce qui peut contribuer au développement de notre race.

## ALLIANCE NATIONALE

(SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE)  
VIE, MALADIE, INVALIDITÉ, ACCIDENT, PENSION DE VIEILLESSE  
Fondée en 1892, incorporée à Québec en 1893 et incorporée au Parlement du Dominion en 1917

### OPERATIONS DE L'ANNEE 1923

629 succursales réparties dans tout le Canada et la Nouvelle-Angleterre

EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 1923.

Adultes	Enfants	Total
34,011	1,767	35,778
34,748	1,713	36,461

Le rapport financier et le rapport de l'actuaire font voir l'excellente position financière dans laquelle se trouve notre grande institution et les garanties incontestables qu'elle offre pour les nombreux avantages que comportent ses certificats.

### RELEVÉ DES RECETTES ET DES DÉBOURSEMENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 1923.

CAISSE D'ASSURANCE-VIE

RECETTES

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 486,470.71	\$ 4,157,887.02
Contributions régulières	263,649.00	750,419.71
Intérêts	1,000.00	181,353.00
<b>Total</b>	<b>751,119.71</b>	<b>4,989,659.73</b>

DÉBOURSEMENTS

Indemnités, décès	\$ 230,367.10	\$ 9,900.00
Indemnités, invalides	60,215.00	48.59
Valeur de rachat	18.59	1,433.14
Remboursements contributions	1,433.14	186.14
<b>Total</b>	<b>292,033.83</b>	<b>10,568.73</b>

Balance au 31 décembre 1923 \$ 459,085.88 \$ 4,989,096.73

CAISSE DES MALADES

RECETTES

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 131,240.63	\$ 573,383.23
Contributions régulières	34,396.00	165,731.29
Intérêts	94.63	163,731.29
Divers	1,000.00	739,114.54
<b>Total</b>	<b>166,730.66</b>	<b>1,472,956.35</b>

DÉBOURSEMENTS

Indemnités	\$ 156,230.84	\$ 31.25
Remboursements de contributions	31.25	317.71
Divers	1,000.00	156,578.30
<b>Total</b>	<b>157,262.09</b>	<b>1,569,727.26</b>

Balance au 31 décembre 1923 \$ 1,000.00 \$ 739,114.54

CAISSE D'ASSURANCE INFANTILE

RECETTES

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 2,562.58	\$ 3,985.13
Contributions régulières	901.99	2,863.50
Intérêts	1,000.00	6,848.63
<b>Total</b>	<b>4,464.57</b>	<b>13,697.26</b>

DÉBOURSEMENTS

Décès	\$ 441.60	\$ 1,453.27
Reserve transmise à la caisse d'assurance-vie	1,000.00	2.35
Remboursement de contributions	1,000.00	387.12
Divers	1,000.00	2,661.57
<b>Total</b>	<b>3,441.60</b>	<b>4,504.21</b>

Balance au 31 décembre 1923 \$ 1,022.97 \$ 9,193.05

CAISSE D'ASSURANCE DE GROUPE

RECETTES

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 49.68	\$ 49.68
Contributions régulières	49.68	49.68
Intérêts	49.68	49.68
<b>Total</b>	<b>149.04</b>	<b>149.04</b>

DÉBOURSEMENTS

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 23,544.33	\$ 217,614.61
Recettes 1923	149.04	217,614.61
Déductions en 1923	237,865.29	217,614.61
Balance au 31 décembre 1923	15,828.08	217,614.61

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 338.24	\$ 8,449.44
Recettes 1923	8,449.44	9,007.98
Déductions en 1923	8,449.44	8,449.44
Balance au 31 décembre 1923	728.24	9,007.98

CAISSE D'ASSURANCE-VIE

RECETTES

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 4,157,887.02	\$ 4,157,887.02
Contributions régulières	263,649.00	750,419.71
Intérêts	1,000.00	181,353.00
<b>Total</b>	<b>4,422,536.02</b>	<b>5,089,659.73</b>

DÉBOURSEMENTS

Indemnités, décès	\$ 230,367.10	\$ 9,900.00
Indemnités, invalides	60,215.00	48.59
Valeur de rachat	18.59	1,433.14
Remboursements contributions	1,433.14	186.14
<b>Total</b>	<b>292,033.83</b>	<b>10,568.73</b>

Balance au 31 décembre 1923 \$ 4,130,502.19 \$ 5,079,096.73

CAISSE DES MALADES

RECETTES

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 131,240.63	\$ 573,383.23
Contributions régulières	34,396.00	165,731.29
Intérêts	94.63	163,731.29
Divers	1,000.00	739,114.54
<b>Total</b>	<b>166,730.66</b>	<b>1,472,956.35</b>

DÉBOURSEMENTS

Indemnités	\$ 156,230.84	\$ 31.25
Remboursements de contributions	31.25	317.71
Divers	1,000.00	156,578.30
<b>Total</b>	<b>157,262.09</b>	<b>1,569,727.26</b>

Balance au 31 décembre 1923 \$ 1,000.00 \$ 739,114.54

CAISSE D'ASSURANCE INFANTILE

RECETTES

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 2,562.58	\$ 3,985.13
Contributions régulières	901.99	2,863.50
Intérêts	1,000.00	6,848.63
<b>Total</b>	<b>4,464.57</b>	<b>13,697.26</b>

DÉBOURSEMENTS

Décès	\$ 441.60	\$ 1,453.27
Reserve transmise à la caisse d'assurance-vie	1,000.00	2.35
Remboursement de contributions	1,000.00	387.12
Divers	1,000.00	2,661.57
<b>Total</b>	<b>3,441.60</b>	<b>4,504.21</b>

Balance au 31 décembre 1923 \$ 1,022.97 \$ 9,193.05

CAISSE D'ASSURANCE DE GROUPE

RECETTES

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 49.68	\$ 49.68
Contributions régulières	49.68	49.68
Intérêts	49.68	49.68
<b>Total</b>	<b>149.04</b>	<b>149.04</b>

DÉBOURSEMENTS

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 23,544.33	\$ 217,614.61
Recettes 1923	149.04	217,614.61
Déductions en 1923	237,865.29	217,614.61
Balance au 31 décembre 1923	15,828.08	217,614.61

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 338.24	\$ 8,449.44
Recettes 1923	8,449.44	9,007.98
Déductions en 1923	8,449.44	8,449.44
Balance au 31 décembre 1923	728.24	9,007.98

CAISSE D'ASSURANCE-VIE

RECETTES

Balance au 1 <sup>er</sup> janvier 1923	\$ 4,157,887.02	\$ 4,157,887.02
Contributions régulières	263,649.00	750,419.71
Intérêts	1,000.00	181,353.00
<b>Total</b>	<b>4,422,536.02</b>	<b>5,089,659.73</b>

DÉBOURSEMENTS

Indemnités, décès	\$ 230,367.10	\$ 9,900.00
Indemnités, invalides	60,215.00	48.59
Valeur de rachat	18.59	1,433.14
Remboursements contributions	1,433.14	186.14
<b>Total</b>	<b>292,033.83</b>	<b>10,568.73</b>

Balance au 31 décembre 1923 \$ 4,130,502.19 \$ 5,079,096.73

## MANIFESTE

### Aux Electeurs de la Cité de Montréal:

Messieurs, A la demande d'un grand nombre d'électeurs, je me porte candidat à la mairie de la Cité de Montréal. Je n'ai pas recherché cet honneur, mais j'ai dû céder aux instances réitérées de mes concitoyens. Aussi, ce n'est pas ma lutte, mais votre lutte que je poursuivrai jusqu'au bout avec toute l'énergie dont je suis capable.

Je me flatte d'être né à Montréal, d'une honnête et modeste famille d'ouvriers, de qui j'ai appris que le travail et la probité sont les meilleurs éléments de succès. Comme un grand nombre d'entre vous, je me suis fait moi-même.

Sorti du collège de St-Henri à l'âge de quinze ans, j'en suis dans l'industrie comme mécanicien. A vingt ans, j'en suis dans le commerce, où je croyais avoir plus de chances de succès. En 1900, à la demande du Conseil général de l'Alliance nationale, j'entraînai au service de cette société, et depuis, j'ai consacré mon temps et mon énergie à promouvoir les intérêts de cette grande institution.

Les diverses positions que j'ai occupées à l'Alliance Nationale m'ont mis en contact quotidien avec toutes les classes de la société, et j'ai appris à connaître leurs aspirations.

Maire de la métropole, je tâcherai, dans chacun de mes mandats, d'imprimer la meilleure direction possible aux affaires municipales, tenant compte des nécessités présentes, mais inspirant aussi des besoins futurs qui seront créés par le développement normal et constant de la métropole du Canada.

La santé de notre population constitue notre meilleur capital. Il faut travailler à la conserver par tous les moyens possibles. C'est ainsi que, par exemple, je m'emploierai à assurer aux ouvriers un transport facile jusque sur le sommet de notre Mont-Royal afin qu'ils aient accès à cet endroit idéal pour leur repos et leur délassement et qu'ils puissent jouir de leur famille de l'air pur et du soleil, ces deux grands protecteurs contre la tuberculose.

Nos rues, principales ou secondaires, doivent être tenues dans un état constant de propreté et, l'hiver comme l'été, elles doivent être déblayées et nettoyées de façon à assurer à tous la circulation libre et rapide et à prévenir ainsi la propagation des maladies contagieuses.

L'économie doit être à la base de toute administration municipale, afin que le fardeau des taxes ne soit pas augmenté, mais, plutôt diminué.

Aucune dépense ne doit être faite, aucun travail ne doit être entrepris que si le bien de la communauté l'exige.

La Cité doit s'inspirer sans cesse des saines dictées de la justice:

Justice pour toutes les races et pour toutes les croyances;

Justice égale dans ses rapports avec chaque groupe de citoyens et avec chacun des citoyens;

Justice complète dans ses rapports avec tous ses employés, les traitant avec sollicitude et probité, et exigeant l'accomplissement de tous leurs devoirs.

Je viens de vous indiquer à grands traits la ligne de conduite que je me suis tracée, si vous me faites l'honneur de m'élire.

La lutte sera courte. C'est votre lutte. Faisons-la loyalement, énergiquement. Que l'esprit public anime chacun de nous.

Vous m'avez demandé d'être votre candidat et j'ai accepté à votre demande. Travaillons ensemble pour que, le plus prochain, votre victoire soit complète et décisive.

CHARLES DUQUETTE.

## LA MAIRIE

### Cause Declaration du Maire Martin

Nous, soussignés, déclarons que l'affirmation faite par le Maire Martin, aux assemblées du 7 avril tenues dans les quartiers St-Denis et St-Gabriel, à l'effet que l'Alliance Nationale a aboli le système de Médecins-traitants dans ses succursales est fautive et mensongère, car nous sommes nous-mêmes Médecins-traitants depuis de nombreuses années; nous avons jamais été révoqués et nos conditions n'ont jamais été changées.

- J.-R. PICARD, M.D., 123e Ch.-Colomb, Bureau Delorier, No 111.
- J.-R. HAMELIN, M.D., 1240 St-Denis, Bureau Laurier, 89.
- J.-A. JARRY, M.D., 8418 St-Hubert, Bureau Villervay, 253.
- ROCH DESPATIS, M.D., 554 Bélanger, Bureau de Choisy, No 823.
- L.W. BEAUREGARD, M.D., 1669 Bld. Rosemont, Bureau y, No 814.
- OMER NOEL, M.D., 294 Parc Lafontaine, Bureau Olier, 180.
- ILDEGE COTE, M.D., 410 Centre, Bureau St-Charles, 19.
- A. FORGET, M.D., 4 Chamby, Bureau Hochelaga, No 218.
- J.A. DAUTH, M.D., 1318 Delorimier, Bureau Lavallée, 218.
- P. BARRETTE, M.D., 1051 St-Denis, Bureau St-Jean-Baptiste, No 228.
- J.-E. MARION, M.D., 2815 Dandurand, Bureau Beaudin, 533.
- A. LEFEBVRE, M.D., 124 Cherrier, Bureau St-Joseph, 1.
- J.-EDM. BASTIEN, M.D., 218 Visitation, Bureau Saint-Jacques, No 202.
- Y. LAURIER, M.D., 401 Plessis, Bureau Saeré-Coeur, 183.
- C.-A. DAIGLE, M.D., 281 St-Denis, Bureau Jeanne d'Arc, 55.
- Z. COMTOIS, M.D., 18 Carré St-Louis, Bureau Bruchési, 223.
- H.-A. QUINTAL, M.D., 1331 Ste-Catherine Est, Bureau Vincent, No 214.

## Le Ciment dans Québec

Consommation moindre qu'en 1913. — Capacité de production 114 pour cent de plus que la consommation.

Au sujet d'un article paru dans plusieurs journaux récemment, et portant le titre: "Pour faire face à la demande croissante du ciment au pays", je ne puis comprendre cet article. J'y trouve des statistiques pour montrer que la vente du ciment a augmenté dans la Province de Québec, tandis que, comme question de fait, cette vente a diminué puisque la consommation dans la même province est moindre qu'en 1923.

Je vois par le rapport annuel de la Canada Cement Company que dans l'Ontario la capacité actuelle de production est de 38 pour cent plus forte que la consommation et que dans Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince Edouard, la capacité actuelle de production est de 114 pour cent plus forte que la consommation. Venant de cette source, je présume que ces chiffres sont exacts, et s'ils sont exacts, il me semble que toute construction additionnelle de moulins à ciment aura tout simplement pour effet de forcer leur production ou de cesser de fonctionner.

L'article en question parle du site de la Compagnie Nationale de Ciment en formation et pour lequel, si je suis bien informé, l'on a donné \$317,000 d'actions préférentielles et \$2,500,000 d'actions ordinaires et cela bien que ce site ne soit coté que comme ne valant que \$34,800 par la ville de Montréal-Est, de sorte que je ne vois pas l'avantage d'avoir acquis ce site au prix énorme qu'il a été payé, surtout par le fait que les mêmes matériaux existent sur presque toute l'étendue de la partie est de l'île de Montréal.

La Compagnie Nationale de Ciment a cherché il y a quelque temps à vendre ses valeurs et je suppose que la publication de l'article en question est un "avant-coureur" d'une tentative du même genre.

### UN LECTEUR ASSIDU.

## Electeurs de la Division St.-Michel

VOTEZ POUR

## J. O. GAREAU

Le Candidat du Peuple

## ELECTEURS DE ST.-JACQUES

VOTEZ POUR

## J.M. Duguay

CANDIDAT POPULAIRE ET L'AMI DE TOUS

## ELECTEURS DU Quartier Ahuntsic

VOTEZ POUR

## Gordien Menard

L'HOMME QUI EN A OBTENU LE PLUS POUR SA DIVISION ALORS QU'IL ETAIT ECHEVIN.

### BILAN DU CONSEIL GÉNÉRAL AU 31 DECEMBRE 1923

ACTIF

Débiteurs	\$ 890,700.00
Prêts hypothécaires	3,912,311.96
Prêts sur certificats	179,883.29
En banques	57,153.75
Immobilisations	113,171.24
<b>Total</b>	<b>\$ 5,153,220.24</b>

Argent en mains: caissier \$ 30.00, agents \$ 75.00, \$ 105.00

Intérêts dus \$ 11,794.66

Intérêts acquis et non échus \$ 11,798.66

Bénéfices sur débiteurs \$ 65,803.50

Contributions perçues et non transmises: Caisse d'assurance-vie \$ 14,490.83, Caisse des maladies \$ 4,833.05, Caisse infantile \$ 65.83, \$ 18,969.71

Contributions perçues et non transmises \$ 7,384.68

Liens sur certificats émis avant novembre 1900 \$ 1,201,365.96

Valeur présente de l'excédent d'intérêt en plus de 4 p.c. \$ 792,633.88, \$ 2,200,908.65

PASSIF

Réclamations non ajustées au 31 décembre 1923:	
Assurance-vie	\$ 18,134.74
Pension aux vieillards	12.00
Bénéfices en maladie	7,800.52
<b>Total</b>	<b>26,000.26</b>
Dé aux agents, frais de voyages	1,070.30
Part sur surplus valeur débiteurs	515.47
Caisse d'assurance-vie	817,227.22
Caisse des maladies	2,031.41
Caisse infantile	121.72
<b>Total</b>	<b>819,876.32</b>
<b>Total</b>	<b>\$ 7,350,264.50</b>

RECAPITULATION

Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 4,584,754.78
Part des intérêts acquis	108,358.99
Part sur surplus valeur débiteurs	58,140.00
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4 p.c.	703,211.60
Contributions perçues et non transmises	14,490.83
Liens sur certificats émis avant novembre 1900	1,201,365.96
<b>Total</b>	<b>\$ 6,667,655.55</b>

CAISSE DES MALADES

Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 582,538.24
Part des intérêts acquis	12,797.00
Part sur surplus valeur débiteurs	58,140.00
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4 p.c.	85,889.60
Contributions perçues et non transmises	4,333.05
<b>Total</b>	<b>\$ 697,055.29</b>
Réclamations non ajustées	\$ 7,800.52
Contributions payées par anticipation	2,031.41
<b>Total</b>	<b>9,831.92</b>
<b>Total</b>	<b>\$ 687,223.37</b>

CAISSE D'ASSURANCE INFANTILE

Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 6,261.57
Part des intérêts acquis	148.99
Part sur surplus valeur débiteurs	73.99
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4 p.c.	959.99
Contributions perçues et non transmises	65.83
<b>Total</b>	<b>\$ 7,509.40</b>
Réclamations non ajustées	\$ 13.00
Contributions payées par anticipation	121.72
<b>Total</b>	<b>134.72</b>
<b>Total</b>	<b>7,644.12</b>

CAISSE GÉNÉRALE

Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 15,104.30
Part des intérêts acquis	370.32
Part sur surplus valeur débiteurs	2,390.50
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4 p.c.	2,388.88
Contributions perçues et non transmises	7,384.68
Liens sur certificats émis avant novembre 1900	1,201,365.96
Argent en mains caissier et agents	105.00
<b>Total</b>	<b>\$ 2,631,668.54</b>
Dé aux agents, frais de voyages	1,070.30
<b>Total</b>	<b>24,861.32</b>

CAISSE D'ASSURANCE DE GROUPE

Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 49.68
Dé aux bureaux	515.47
<b>Total</b>	<b>\$ 465.79</b>

EVALUATION AU 31 DECEMBRE 1923

CAISSE D'ASSURANCE-VIE

ACTIF —	
Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 4,584,754.78
Part des intérêts acquis	108,358.99
Part sur surplus valeur débiteurs	58,140.00
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4 p.c.	703,211.60
Contributions perçues et non transmises	14,490.83
Liens sur certificats émis avant novembre 1900	1,201,365.96
<b>Total</b>	<b>\$ 6,667,655.55</b>

PASSIF —

||
||
||

# Meighen, King ou... qui?

(Suite de la 1ère page)

sant des sans-travail, la hausse du coût de la vie, l'émigration par milliers des nôtres, chaque mois, aux États-Unis, les faillites de plus en plus nombreuses, la désertion en masse des campagnes, voilà les jalons qui marquent le règne libéral depuis 1921.

Le pays saigne à pleine artère par l'émigration et, d'un autre côté, on verse dans ses veines à flot continu le poison virulent de l'immigration.

Politique néfaste, inaugurée sous le règne de Laurier, et dont tant de fois Bourassa et moi avons dénoncé aux Communes et sur les tribunes publiques les terribles conséquences.

Et pendant que les vrais Canadiens s'en vont, que notre influence, à nous de langue française et de tradition vraiment nationale, diminue chaque jour par suite de cette politique aveugle, pour être remplacée par celle de l'étranger; nos ministres et leurs soixante-cinq partisans, heureux de leur portefeuille ou des douceurs du pouvoir, comme des Boudhas satisfaits, s'hypnotisent dans la contemplation de leur nombril ministériel.

Gorgés et repus, ils ne doutent pas que la Pologne ne soit heureuse puisqu'Auguste est ivre; ils ne s'aperçoivent pas que leur loi de faillite, — une *inter mitas*, — fait main basse sur notre code civil français, pas plus qu'ils ne voient, dans l'extension de la gendarmerie à cheval aux vieilles provinces, une main-mise sur l'administration de la justice, qui est de strict ressort provincial. Et combien d'autres cas qu'il serait fastidieux d'énumérer dans cet article déjà trop long lui-même.

A tous ces maux, évidemment, la protection n'est pas une panacée universelle.

Ce régime économique, qui, comme les institutions humaines, n'est pas infallible, a fait pourtant la prospérité du pays.

Le flirt passionné de M. King avec les progressistes, doctrinaires du libre échange, aux quels il lance les regards langoureux d'une "Jersey" en mal d'être traité, le met-il en danger? Je suis porté à le croire. Faudra-t-il attendre la ruine du pays pour en acquiescer l'absolue certitude?

Demandez-le aux fabricants de chaussures de notre bonne ville de Québec.

Sans doute, "il y aurait plus à dire contre le tarif de faveur appliqué aux marchandises importées d'Angleterre".

Cette politique date de la première visite du grand Canadien, Sir Wilfrid Laurier, alors "plain Mr. Laurier", à Downing street.

Il ne serait pas juste de la reprocher aux seuls torys.

Et quoique "le protectionnisme vient en conflit avec l'impérialisme", nous avons entendu cependant, à Québec, M. Meighen et ses amis dénoncer en termes non équivoques la préférence britannique.

Devant cette situation, dont j'ai brossé en larges traits les grandes lignes, que devons-nous faire, nous les nationalistes?

Continuer le régime actuel et ses tristesses, ou envisager avec courage les raisons d'espérer? Ceux qui croient en M. King, le bloc solide et leurs alliés à la Fielding, libre à eux, c'est leur affaire et leur droit.

Mais pour ceux qui, comme moi, jugent l'arbre à ses fruits, peut-on faire un crime de nous tourner vers M. Meighen?

Au moins avec lui nous savons où nous allons.

Il ne déguise pas sa pensée et nous avons l'avantage immense de savoir où commence avec lui la croisée des chemins. Chez les autres, tout me paraît ténébreux, ornieres et guet-apens.

Entre deux groupes également impérialistes également responsables de la participation à la guerre, également responsables de l'application de la conscription (1), il me paraît logique d'espérer en celui qui parle avec franchise et chez qui l'on découvre au moins l'embryon de la pensée canadienne, tant au point de vue économique qu'au point de vue des droits de la race.

Où alors, personne?

Citoyens dans notre pays, appelés à être régis par le système démocratique d'une nation, devons-nous, émigrés sur notre propre terre, exilés dans notre pays même, laisser faire, laisser dire et ne pas chercher à nous servir des moyens et des hommes à notre disposition?

Peut-être; mais telle n'est pas ma conviction. Il faut les essayer les uns après les autres, sans nous lasser, jusqu'au succès final ou jusqu'à ce que notre tour vienne de laisser tomber l'arme que ne pourra plus soutenir notre main glacée.

N'ayant jamais trompé personne, je reste d'un optimisme féroce, et j'ai encore confiance en ceux qui parlent franchement.

Où bien devons-nous ne rien faire, regarder passer les choses et les hommes, et, comme le mauvais intendan de la parabole, enterrer le talent; c'est-à-dire ne pas prendre part à la vie de la nation, rester blottis dans la doctrine pure, sans action, sans geste, sans acte, prostrés devant l'idéal, sans recourir aux moyens de la stratégie permise et honnête? Devons-nous, réfugiés dans l'intransigeance, nous contenter de marmottes, avec la satisfaction d'un impérialiste, aussi catégorique que non contaminé, *Turris eburnea, ora pro nobis*.

Si les actes de M. King le condamnent, si nous n'avons pas droit de tenter quelque chose auprès de M. Meighen, alors qui nous sauvera? Qui, lui?

*Turris eburnea, ora pro nobis...*  
ARMAND LAVERGNE,

(1) La conscription applicable pour service en dehors du Canada devient loi par l'acte de la milice du gouvernement Laurier, (4 Édouard VIII C, 23 arts, 11 et 70). La loi du gouvernement Borden pourvoyait à certaines classes de conscrits et à l'exemption des autres.

Lisez et faites lire

## LE MATIN

non pas comme un journal qui est toujours de votre avis!

Quel homme est toujours de même avis qu'un autre homme, sur toutes les questions?

Lisez et faites lire

## LE MATIN

comme un journal qui vous donne son avis, qui vous donne ses raisons,

qui vous apporte des renseignements introuvables ailleurs,

qui ajoute aux informations publiées ailleurs des précisions inédites, des vues originales, des commentaires suggestifs, des conclusions logiques.

et qui sait remonter

des effets aux causes.

# Médéric Martin? Non, mais tu parles d'un m... cochon!

(suite de la page 1)

Médéric devint capitaliste? Nous le saurons, sans doute, dans la vallée de Josaphat. Qu'il nous soit permis d'observer au passage que le fait de se dévouer corps et âme pour les classes opprimées paraît rapporter si joliment que le fripons ordinaires, suant sang et eau dans la fabrication de la fausse monnaie et dans la manipulation des fausses clés devraient bien abandonner leur misérable emploi pour épouser fructueusement le combat des masses souffrantes. Mais revenons à notre cochon.

Or donc, le sieur Médéric Martin, ce sincère AMI DE L'OUVRIER s'étant lancé à toute vitesse dans l'arène politique, ne devait pas tarder à devenir propriétaire d'une cinquantaine de logements. Voilà un secret de Polichinelle.

Or donc, Médéric est propriétaire. Nous l'en félicitons. Nous admirons même cet acte de prudence. La qualité de propriétaire, par un effet singulier du hasard, c'est presque une garantie contre l'échafaud. On prend rarement les propriétaires. La propriété, ce n'est pas le vol, comme osa le prétendre Proud'hon. C'est un brevet, un diplôme de vertu.

Que Médéric Martin, "bourgeois", (c'est ainsi que Médéric s'intitule) rentier, propriétaire, perçoive des loyers, c'est encore normal. J'irai plus loin: Que Médéric Martin, "bourgeois" (il y tient) flanque à la porte un locataire, un ouvrier malade qui n'a pu payer son loyer d'AVANCE, je dirai que Médéric est dans son droit strict et que la chose intéresse d'autres tribunaux que ceux du Palais de Justice ou de l'Opinion publique. Nous touchons, ici, aux affaires privées du citoyen Martin et ni vous, ni moi, n'avons la moindre envie d'y pénétrer.

Ces distinctions faites parlons un peu de Médéric Martin, homme public; de Médéric Martin, Conseiller Législatif; de Médéric Martin, maire de Montréal.

M. Louis Hamelin, locataire de Médéric Martin, étant tombé malade vers la fin d'octobre 1923, se trouva fort dépourvu quand vint le premier novembre, jour fatidique où il devait, d'avance, payer loyer à son gracieux propriétaire. M. Martin, chaque fois que ses fonctions de premier magistrat d'une ville de 700,000 âmes pouvaient le lui permettre, exécutait, selon sa pittoresque expression, "des voyages à la douzaine" pour percevoir les 18 dollars que lui devait, d'avance, M. Louis Hamelin.

Ainsi s'achemina souventes fois, en l'an du Seigneur 1923, le bon maire de Montréal devers l'habitable du méchant travailleur pour "toujours trouver la porte fermée à clé sans pouvoir (sic) obtenir le paiement de son loyer".

Le 30 novembre, après des douzaines de voyages et même "des voyages à la douzaine", Médéric Martin prit une magnifique feuille de papier officiel, portant l'entête gravée du Conseil Législatif et fit écrire une lettre remarquable qu'il signa stupidement de son paraphe de mégalomane: LE MAIRE DE MONTREAL, M. Martin.

### Admirez le morceau: CONSEIL LEGISLATIF

Montréal, le 30 novembre 1923.  
Monsieur Louis Hamelin,  
1086, rue Demontigny Est,  
Montréal.  
Chez Monsieur,  
La présente est pour vous donner avis que vous devez quitter mon logement d'ici à lundi prochain, 3 décembre 1923. Je ne veux plus avoir à faire des voyages à la douzaine tous les mois pour toujours trouver votre porte fermée à clé sans pouvoir obtenir le paiement de mon loyer.  
Votre bien dévoué,  
LE MAIRE DE MONTREAL,  
M. MARTIN.

Nous n'insisterons pas sur le caractère de cette lettre. Que pourrions-nous ajouter à son éloquence? L'AMI DE L'OUVRIER s'y reflète candidement. Le bon coeur et éclat tandis que l'on voit monter, à travers ses lignes, l'image belle, fulgurante de simplicité, de la Charité chrétienne. Cette lettre est une des plus magnifiques pages de l'épopée municipale, humanitaire et canadienne-française. Je la garde précieusement pour le château de Ramesay.

Comme c'est malin, ô Médéric! Comme c'est noble et grandiose, chevaleresque et fort, héroïque et sublime!

Comment! un malheureux ouvrier retarde à payer son loyer! Ah, mais! Ah, mais, ça ne se passera pas comme cela! Une minute, mon vieux, une minute! Médéric va lui montrer de quel bois se chauffe le maire de Montréal... Vite, une belle feuille de papier vergé pour le champion des ouvriers, une belle feuille blanche, portant, en tête, le sceau rouge du Conseil Législatif... presque du papier timbré! Du papier timbré qui ne coûte pas cher, celui-là, puisque c'est nous, les contribuables, qui le fournissons! Ah! Ah! Tu prends ton temps pour me remettre 18 dollars et tu te mêles d'être malade, espèce de feignant? Eh bien, attends un peu mon bonhomme, ce n'est pas Médéric Martin, "bourgeois", qui va te mettre dehors, c'est le MAIRE DE MONTREAL qui va te jeter sur le pavé pour le compte de Médéric!

Eh bien, moi, je dis que l'individu qui emploie sa papeterie de Conseiller Législatif pour intimider un humble travailleur est indigne des fonctions publiques; je dis que l'individu qui se sert de son titre de maire de Montréal pour terroriser un pauvre ouvrier et faire besogne de huissier, est plus qu'un demi-

fou, un inconscient qui déshonore la Cité; je dis et je répète sans colère, sans animosité que cet individu — fût-il Conseiller Législatif, partisan d'Alexandre Taschereau et de la clique à Brodeur, fût-il le premier magistrat de la "troisième ville française du monde" — n'est pas autre chose qu'un M... COCHON!  
Et si vous trouvez un terme plus fort, ajoutez-le pour moi!

Roger MAILLET.

### DECLARATION SOLENNELLE DE M. LOUIS HAMELIN

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.  
Je soussigné, Louis Hamelin, ingénieur stationnaire, résidant au No 1086 rue Demontigny Est, Cité de Montréal, déclare solennellement ce qui suit:  
1. Que Je suis la personne désignée dans une lettre signée "Le Maire de Montréal, Médéric Martin", écrite sur un blanc de lettre du Conseil Législatif et datée du 30 novembre 1923.  
2. Que la dite lettre comportait mon expulsion de ma demeure à trois jours d'avis si je ne réglais pas immédiatement mon loyer.  
3. Que les recus qui me sont remis de mois en mois pour mon loyer portent la signature de M. Martin.  
4. Que mon retard à payer mon loyer était dû à la maladie qui m'empêchait à cette époque de vaquer à mon travail.  
5. Que le loyer réclamé par la lettre était de \$18.00 dix-huit dollars seulement.  
6. Que Je ne devais absolument rien à Monsieur Médéric Martin hormis le dit montant de \$18.00 dix-huit dollars, pour le loyer de novembre 1923.  
Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de l'acte de la preuve au Canada.  
Daté à Montréal, ce trente-et-unième jour de mars mil neuf cent vingt-quatre, et j'ai signé.  
Déclaré devant moi, à Montréal, ce 31 mars 1924.  
(Sceau du notaire Antonio Brien).

*Louis Hamelin*  
*Antonio Brien*

### UNE FORCE ECONOMIQUE ET NATIONALE

#### La Société des Artisans Canadiens-français

Les Canadiens-français, dit-on, ont la manie de confier leurs deniers et l'avenir financier de leurs familles entre les mains de sociétés étrangères, sinon antipathiques à leur race.  
Résultat: leurs propres institutions financières et commerciales sont très rares, et celles qui ont la vie, végètent et languissent.  
Ce reproche est relativement vrai.  
Nous souffrons en effet malheureusement du snobisme financier, surtout en assurances. Nous sommes trop généralement portés à douter de la solidité commerciale de nos propres institutions. Une compagnie quelconque, native des Etats-Unis ou de l'Angleterre se présente-elle: immédiatement on gobe la mouche, sans s'inquiéter de son armature économique, ni regretter la désertion nationale accomplie en délaissant nos propres institutions et sociétés d'assurances.  
Mais depuis certaines années, il faut reconnaître qu'une réaction heureuse s'est dessinée. Et la meilleure preuve à offrir aux pessimistes à outrance, c'est de leur indiquer la prospérité et le développement progressif de notre grande mutualité, La Société des Artisans Canadiens-français.

#### Solidité financière

En consultant son bilan, l'on constate facilement la valeur financière exceptionnelle de la Société.

Elle possède: 1o, un actif liquide de \$7,500,000.00; 2o, une réserve de 15%, soit 15 p.c. de plus qu'il est nécessaire pour sa solvabilité; 3o, elle vient d'offrir à tous ses sociétaires l'avantage magnifique d'une police comportant DOUBLE INDEMNITE dans le cas de mort accidentelle; 4o, enfin, elle vient d'annoncer la SUPPRESSION D'UN APPEL à la caisse au décès pour le présent mois d'avril.

Ce dernier avantage seul, représente un dividende de 8-1-3%, c'est-à-dire un don de 75,000.00 dollars offerts aux assurés, et cela sans compromettre en rien la solvabilité de la Société, ni la réserve légale requise par les divers gouvernements des Provinces et Etats où elle fait affaires.

#### Force nationale

Et cette solidité financière est mise constamment au service des plus hauts intérêts de la race et au profit d'un idéal national commun: unir sous les plis d'un même drapeau tous les éléments dispersés de la race française sur le continent nord-américain.

Ce but ultime, la Société s'efforce avec succès de l'atteindre. Elle compte aujourd'hui près de 65,000 membres et 700 succursales réparties dans tout le Canada et 8 Etats américains.

Elle devient dans ces centres de luttes pour la survivance le plus solide facteur de solidarité que nous ayons à l'heure actuelle entre les différents groupes de notre religion et de notre race.

Enfin par les initiatives qu'elle prend et même à si bonne fin, auxquelles elle ajoutera bientôt celle d'un grandiose VOYAGE à ROME, en FRANCE et en ANGLETERRE, elle répand la gloire de notre jeune renommée depuis le berceau de notre race jusqu'au pied du plus haut trône de l'univers, celui du Vatican.

A la Société des Artisans il nous fait donc plaisir d'offrir nos vœux de succès et de prospérité.

Que nos pessimistes l'étudiant avant de déplorer notre incapacité au point de vue commerciale et économique!

#### L'ECHEVIN ZERO

##### Tout le monde aura reconnu M. Bédard

Si on nous disait que M. Bédard n'a pas fait de graff à l'hôtel de ville, nous serions disposés à le croire, tellement il n'a rien fait.

M. Bédard est en effet le zéro le plus rond, le plus oblong, le plus fermé, le plus creux, le plus vide, le plus réussi que nous connaissions. M. Bédard est le zéro avec un Z majuscule, le zéro capital, l'essence de tous les zéros.

Voyez: il ouvre la bouche. Vous croyez qu'il va en sortir quelque chose. Sa bouche, en s'ouvrant, forme un zéro. C'est tout.

Il a été à Québec.

À Québec, il fut le même zéro qu'à Montréal, on l'appela la ville, on le lia au régime Décarry, on l'enchâma à la commission des tramways, on lui colla le salaire du maire, on pensionna M. Martin pour qu'il res-

### NOS DOCUMENTS SUR MEDERIC MARTIN

Ayant appris, il y a quelques heures l'existence d'un petit dossier qui concernait Médéric Martin, nous avons pu mettre la main sur des documents originaux que nous reproduisons aujourd'hui et qui ne manquent pas d'intéresser nos lecteurs anciens et nouveaux.

Nous reproduisons ces documents d'autant plus volontiers que, dès jeudi soir, nous avons pu obtenir de M. Louis Hamelin l'autorisation suivante:

Montréal, 3 avril 1924.

Je, soussigné, Louis Hamelin, ingénieur-stationnaire, 1086 rue Demontigny-Est, cité de Montréal, autorisé par la présente lettre M. Roger Maillet, journaliste de Montréal, à publier une lettre datée du 30 novembre 1923, signée: le maire de Montréal, me donnant avis de mon expulsion si je ne réglais pas mon loyer dans les trois jours.

J'autorise également ledit M. Roger Maillet à publier une déclaration solennelle, signée par moi devant le notaire Brien, et datée du 31 mars 1924, se rapportant au même sujet que la lettre ci-haut mentionnée.

J'autorise de plus ledit M. Roger Maillet à faire l'usage qu'il lui plaira des deux documents plus hauts mentionnés.  
(Signé) Louis HAMELIN.

Est-il besoin d'ajouter que le MATIN n'aurait jamais publié la fameuse lettre si elle n'avait été signée que par Médéric Martin, bourgeois et rentier.

Comme c'est le MAIRE DE MONTREAL, Médéric Martin, qui a signé la lettre, il suffira de savoir épeler pour comprendre les raisons d'intérêt public qui nous ont poussé à exposer toute l'affaire devant la population de Montréal.

Et comme notre journal ne peut guère, en ville, compter beaucoup plus que sur huit ou dix mille lecteurs, nous demandons à nos amis de faire circuler notre feuille de main à main et même, s'ils le peuvent, d'en acheter plusieurs copies pour les distribuer un peu partout.

Aidez-nous à démasquer pour une bonne fois le cynique démagogue qui se targue, depuis de longues années, d'aimer et de défendre l'ouvrier.

Et n'oubliez pas que Montréal est une ville cosmopolite et que, par conséquent, si vous avez des amis de langue italienne, hébraïque, grecque ou polonaise, vous aiderez la bonne cause en leur traduisant et en leur expliquant les documents authentiques et irréfutables que nous avons l'honneur de publier aujourd'hui.

Il n'y a de l'honneur national et de la dignité de la troisième ville française du monde.

Lecteurs du MATIN, amis, citoyens de Montréal, vous avez là de quoi convertir les partisans les plus tenaces de Médéric.

Aidez-nous à chasser du temple municipal un abominable forceur.

Le MATIN.

tât à ne rien faire. M. Bédard n'empêcha rien.

Il fut du conseil municipal, plus que cela, à la tête du conseil municipal, c'est-à-dire du comité inéxécuté. Ses initiatives, zéro! Son influence, zéro! Son poids, zéro! Il se plaint maintenant d'avoir été persécuté. Que ne se défendait-il? zéro. Que ne convoquait-il ses commissions pour leur faire part de la situation? zéro.

M. Bédard n'a rien fait pour améliorer le service des tramways. On s'entasse, on se tasse, on se lasse à voyager debout. Mais M. Bédard s'en contre-chêne. Il est membre de l'exécutif et il promène son zéro dans une belle limousine, pendant que le gagne-petit, lui, "paye les yeux de la tête" pour se faire écraser dans les petits chars.

Les citoyens de la ville demandent une plus grande protection contre le banditisme qui tue partout. Zéro, dit Bédard! Nos policiers croient avoir des intérêts à Québec pour se grouper en union et revendiquer leurs droits. Zéro, dit Bédard, ne va-t-il pas jusqu'à lire, à Québec, une lettre proposant de prélever une taxe de 5 pour cent sur les locataires! Non content d'être zéro lui-même, voici qu'il se réjouirait de voir les autres réduits à zéro comme lui.

Les enfants de Saint-Henri empoisonnent leur santé dans les cours de chemin de fer où on leur a donné (1) un terrain de jeux. Zéro l'hygiène. Et parce que "Zéro l'hygiène" aussi, cette petite rivière Saint-Pierre infecte dont l'assainissement est réclamé de tous!

Et quand, par hygiène, pour l'hygiène, pour vivre, qu'il nous boire, manger, laver, les autres citoyens de la ville paient une taxe d'eau de 5 pour cent, les commettants de M. Bédard en paient une de 7-1-2 pour cent, eux! Qu'est-ce donc que ce M. Bédard? Quel est-il? Zéro, zéro, zéro!

M. Bédard s'est représenté lors des dernières élections provinciales. On l'a pesé et on a trouvé qu'il pesait zéro. M. Bédard se représente de nouveau. La balance du bon sens populaire n'a pas varié. Elle pèse juste. Il pèsera encore zéro cette fois.

Nous ne savons pas qui se présente contre M. Bédard, mais son adversaire, quel qu'il soit, vaut sûrement plus que lui. Au-dessus de zéro, il n'y a rien.

M. Bédard s'en ira lundi rejoindre ses parrains dans la galerie des Zéros nationaux.  
Baptiste.

### UN AUTRE BADERNE QUI DEVRAIT DISPARAITRE

Parmi les Brodeurs, les Sansregret, les Bédard et autres ganaches municipales du régime Martin, il ne faudrait pas oublier l'échevin Mongeon qui partage avec M. Généreux, l'honneur d'être l'échevin le plus nul du Conseil de Ville. Comment un tel individu a-t-il pu parvenir à tromper les électeurs de son quartier sur sa valeur personnelle, c'est là un des côtés les plus incompréhensibles du suffrage universel. Voilà un citoyen qui ne sait rien demander l'heure sans radoter, un citoyen totalement incapable de s'exprimer convenablement de former une pensée. Si encore M. Mongeon se contentait de ne rien faire! Mais sa spécialité fut toujours de mettre les pieds dans les plats. C'est ainsi qu'appelé à voter sur la taxe municipale, il n'hésita pas à voter contre la diminution de ladite taxe. Il n'a même pas réussi à faire revenir dans son quartier, pourtant très populaire, le poste de police qu'on y avait enlevé! Bref, on peut dire que M. Mongeon est l'homme qui a le moins travaillé pour son quartier. Puissent les électeurs battre à plates coutures ce lamentable défilé. Ils ont tout à gagner puisqu'ils ne peuvent rien perdre en obligeant M. Mongeon de rester chez lui.  
ELECTOR.

Le MATIN est publié par Roger Maillet, à Montréal, rue St-François-Xavier, 55, à 8 h. Il est imprimé par la Compagnie d'imprimerie "LE MATIN", limitée, 714, rue St-Jacques.

